Document généré le 4 août 2025 16:10

Québec français

Le trésor de la langue française au Québec (VIII)

Lionel Boisvert

Numéro 53, mars 1984

URI : https://id.erudit.org/iderudit/45972ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Boisvert, L. (1984). Le trésor de la langue française au Québec (VIII). *Québec français*, (53), 23–23.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le trésor de la langue française au Québec (VIII)

lionel boisvert

On *cause* ou on *jase* ?

Les Québécois, c'est bien connu, aiment *jaser* et *placoter*. Les Français, eux, préféreront *bavarder* et *causer*. Les uns sont-ils *bavards, loquaces, volubiles* ou alors *pas causants*, les autres, c'est selon, *ont de la jasette*, de la *parlotte*, sont *placoteux* ou *pas jasants*. Simple affaire de mots, direz-vous ? Voire ! Si leurs gestes sont les mêmes, les motivations des *causeurs*, d'après certains, seraient très différentes des motivations des *jaseux* et des *placoteux*.

Au terme d'une période de *causette* ou de *bavardage*, les Français auront probablement renversé leur gouvernement, élaboré deux théories et refait un monde où, en tout bien tout honneur, sera réaffirmé le leadership moral d'une France « toujours exemplaire ». À l'issue d'une séance de *placotage*, le Québécois aura touché à tout, et surtout à tous, aura compté ses amis et ses ennemis, mais sans rien affirmer d'autre, somme toute, que ses affinités avec son interlocuteur et ceux qui lui ressemblent : il aura établi ou raffermi des solidarités.

« Si le Français est discoureur et palabreur, dit le sociologue M. Rioux, le Québécois, lui est raconteur. [...] [il] a toujours quelque chose à raconter à d'autres, non pour leur enseigner quoi que ce soit, mais pour faire rire, pour confirmer des solidarités de groupe » (*Les Québécois*, Paris, Seuil, p. 58). Les Québécois, en définitive, se content et se racontent pour mieux se compter. C'est ce qu'exprimait naguère, en un raccourci fulgurant, le slogan « On est six millions faut s'parler ». Ici plus que jamais le médium se confond avec le message.

Le Québécois, renchérit M. Rioux, « est peut-être moins fait pour la production que pour la communication » (*Ibid.*, p. 61). Communication orale surtout, s'entend, où il se livre soi-même autant qu'il cherche à livrer un message. Intuition qui semble confirmée par l'expression courante *on parle pour parler*, dans laquelle le discours trouve en lui-même sa propre justification. Le langage populaire va jusqu'à présenter l'acte de communication comme un acte global, impliquant un engagement total de la personne, aussi bien physique que moral. Lorsque le Français fait bonnement un *brin de causette*, le Québécois, lui, *pique une jase* (ou *une jasette*), comme il *pique une plonge* dans la rivière ou *pique une trail* à travers le bois. La conversation est presque vue ici comme un exploit sportif, un sprint verbal en quelque sorte, où l'important n'est pas de gagner mais de participer.

Les mots québécois et leurs synonymes

À tout cela il n'y a certes rien à redire, du moment que le *jasage* ne dégénère pas en pur *bavassage* ou en *mémérage* (du *commérage*, mon cousin !) ; mais, *parle, parle, jase, jase*, quel rapport y a-t-il finalement entre ces propos et la question de départ ? Très peu, à dire vrai. Ils nous auront surtout permis de poser et d'illustrer quelques équivalents français et québécois de *jaser*.

L'établissement de ces équivalences constitue une des étapes de la rédaction des articles du TLFQ : pour chacun des mots et des sens québécois étudiés, le rédacteur est en effet tenu d'examiner, dans une rubrique *Synonymie*, les équivalents possibles dans le discours des Québécois. La constitution de cette liste de synonymes est loin d'être un exercice gratuit ou d'intérêt épisodique. Elle fournit tout d'abord au lecteur une clef qui lui permet de dépasser le mot pour embrasser le champ lexical, donc, de mettre le mot en perspective ; par le fait même, le rédacteur lève un peu le voile sur sa cuisine. En indiquant les principaux mots dont il a eu à tenir compte pour cerner le contenu sémantique du mot à l'étude, il fournit au lecteur l'occasion d'aller au-delà de ce mot ; il lui donne, ainsi, la possibilité de porter un jugement sur son propre travail.

Par ailleurs, cette rubrique *Synonymie* vient « compléter », en quelque sorte, la nomenclature de notre dictionnaire. Le TLFQ, en effet, ne consacre pas d'articles aux mots communs au français québécois et au français standard. Si le rédacteur, par exemple, juge que le fonctionnement de *causer* est le même, à toutes fins utiles, en français québécois et en français standard, ce mot ne figurera pas dans la nomenclature du dictionnaire. En revanche, sa présence dans la rubrique *Synonymie* de *jaser*, à côté des québ. *piquer une jase* et *placoter*, des fr. *bavarder* et *parler*, indiquera au lecteur que *causer* est usité par les Québécois comme équivalent de *jaser*, mais dans des contextes identiques ou similaires à ceux des dictionnaires du français standard, auxquels on peut se reporter pour renseignements complémentaires.

Enfin, pour boucler la boucle, si le but du TLFQ n'est pas de répondre aux questions du type « vaut-il mieux *causer* que *jaser* ? », il fournit à l'usager les données nécessaires pour qu'il fasse son propre choix, en pleine connaissance de cause : après avoir vu comment fonctionne *jaser*, après avoir considéré dans quels contextes, et à quels niveaux de langue il est ordinairement employé, le lecteur pourra choisir, s'il le juge à propos, d'utiliser celui des équivalents de la rubrique *Synonymie* qui lui semblera le plus en rapport avec une situation donnée.

D'une synonymie à l'autre

Si vous aviez à votre tour envie de nous *en jaser une*, nous vous serions obligés de participer à nos recherches en nous communiquant une liste des mots ou expressions que vous utilisez (ou que vous avez entendu utiliser dans votre milieu) pour exprimer les idées de « chum » et de « blonde ». Prière d'illustrer chacun de ces mots par un exemple et de préciser, si vous croyez être en mesure de le faire, à quel niveau de langue ils ressortissent, s'ils sont fréquemment employés, par les jeunes ou les gens plus âgés, etc.

Adresse : Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4.